

# 1955 \*

MINI  
MAG

n°12

MAI 2016

\* une publication de la commune de Chamoson

An aerial photograph of the town of Chamoson, Switzerland, nestled in a valley. The town features a mix of residential buildings, some with red roofs, and larger apartment blocks. The surrounding landscape includes green fields, vineyards, and a black metal fence in the foreground. In the background, majestic mountains with patches of snow rise under a clear blue sky. A wooden bench is visible in the lower foreground.

invitation

aux assemblées bourgeoise et primaire  
**mercredi 1<sup>er</sup> juin 2016 à 19h et 19h30**



# convocations

## **L'Assemblée bourgeoisiale de Chamoson**

est convoquée le mercredi 1<sup>er</sup> juin 2016 à 19h, à la salle polyvalente, avec l'ordre du jour suivant:

- 1 Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 14 décembre 2015
- 2 Comptes de la Bourgeoisie 2015
- 3 Rapport de l'Organe de contrôle
- 4 Approbation des comptes 2015
- 5 Divers

Conformément aux dispositions légales, les comptes 2015 de la Bourgeoisie peuvent être consultés par chaque bourgeoise et bourgeois, tous les matins, du lundi au vendredi (de 8h à 12h) au greffe communal, et ce jusqu'à la date de l'Assemblée.

Chamoson, le 6 mai 2016  
*L'Administration bourgeoisiale*

## **L'Assemblée primaire de la commune de Chamoson**

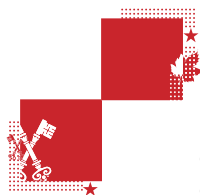
est convoquée le mercredi 1<sup>er</sup> juin 2016 à 19h30, à la salle polyvalente, avec l'ordre du jour suivant:

- 1 Procès-verbal de l'Assemblée primaire du 14 décembre 2015
- 2 Comptes de la Municipalité 2015
- 3 Rapport de l'Organe de contrôle
- 4 Approbation des comptes 2015
- 5 Divers

Conformément aux dispositions légales, les comptes 2015 de la Municipalité peuvent être consultés par chaque citoyenne et citoyen, tous les matins, du lundi au vendredi (de 8h à 12h) au greffe communal, et ce jusqu'à la date de l'Assemblée.

Chamoson, le 6 mai 2016  
*L'Administration communale*





- 03 convocation aux assemblées bourgeoisiale et primaire
- 05 éditorial
- 06 commentaire sur les comptes
- 07 comptes 2015 de la commune
  - 07 aperçu du bilan
  - 08 aperçu du compte administratif
  - 10 compte selon les tâches
  - 11 compte selon les natures
  - 12 endettement
- 12 que faisons-nous avec 100.-?
- 13 impôts 2015
  - habitants, pyramide des âges
- 14 comptes 2015 de la bourgeoisie
  - 14 aperçu du bilan
  - 15 aperçu des comptes
- 16 nos conseillers communaux et leurs dicastères
- 17 nos rues se font un nom
- 18 enseignement | nouvelle école pour la rentrée 2019
- 20 construction | Illiarey propre en ordre
  - le compteur d'eau fait un tabac
- 21 sécurité | sécurité des piétons accrue au centre du village
- 22 routes | RC71 | la traversée du village à bout touchant
- 24 salubrité | traitement des déchets
- 25 culture | cet été, voyagez aussi en lisant!
- 26 information | statistiques, le meilleur du web
- 27 mérites sportifs et culturels | méritants, annoncez-vous!



photo Denis Emery

Chères citoyennes, chers citoyens,

Vous l'avez constaté, cette législature est particulièrement marquée par le niveau des montants investis dans les infrastructures communales et cantonales. A ce constat dynamique vient s'ajouter une autre bonne nouvelle, la hausse remarquable des revenus communaux.

#### **Une marge d'autofinancement record à 2,67 millions de francs**

En 2015, nos charges de fonctionnement ont été stables. Au final elles ont évolué de + 2% en comparaison budgétaire. En ce qui concerne les recettes c'est une hausse record de 13% (+ 1,1 million) du poste « finances et impôts » que nous enregistrons avec une mention particulière pour l'impôt sur le bénéfice des personnes morales (voir tableaux en page 13).

Cette réjouissante évolution de nos revenus nous a permis de ramener notre endettement par habitant à un niveau mesuré, avec une année d'avance. Ceci améliore notablement notre capacité à réaliser en temps voulu les priorités exprimées en début de législature (cf. 1955 de mai 2014).

#### **LAT, suite et pas encore fin**

Le Canton avance dans la mise en application de la LAT. Chamoson dispose donc de trop de réserves de terrain à construire. Ce constat n'est pas définitif. Sur une bonne partie de notre territoire, la démographie importante, le bon degré d'équipement et la répartition géographique des constructions va rendre très difficile la création de zones réservées. Nous poursuivons donc notre travail de gestion du territoire afin de trouver un équilibre entre densification, conservation de notre patrimoine et maintien de la qualité de vie.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et nous réjouissons de détailler avec vous les multiples activités en cours lors de nos prochaines assemblées.

Claude Crittin, *Président*

# commentaire

sur les comptes 2015

Conformément à l'article 7 al. 1 de la Loi sur les communes du 5 février 2004, le Conseil municipal a le plaisir de vous présenter les comptes 2015 de la Municipalité. Ces comptes, soumis à votre approbation, ont été présentés à l'Organe de contrôle prévu par la loi et le Conseil municipal les a approuvés lors de sa séance du 26 avril 2016.

Afin de présenter une situation financière claire et transparente, les comptes 2015 ont été tenus conformément à l'ordonnance sur la gestion financière avec un plan comptable harmonisé et une comptabilité analytique performante.

L'exercice 2015 présente une marge d'auto-financement de Fr. 2'673'344.14. Elle permet de couvrir les amortissements comptables ordinaires de l'exercice de Fr. 2'081'059.35. **Le bénéfice de l'année se monte ainsi à Fr. 592'284.79.**

Après le paiement des dépenses nettes d'investissement pour Fr. 909'259.35, l'exercice 2015 présente une diminution de dette de Fr. 1'458'273.94. **Ce résultat financier porte l'endettement net à Fr. 16'306'810.52.** Durant l'exercice 2015, le Conseil communal a contracté des emprunts pour Fr. 1'400'000.00 autorisés par l'Assemblée primaire du 9 décembre 2014.

**L'endettement net moyen par habitant des deux dernières années de Fr. 4'991.00 est considéré comme mesuré. L'endettement net par habitant à fin 2015 est en diminution et se monte à Fr. 4'712.00.**

Nous précisons, que les détails des comptes de fonctionnement et d'investissement sont à disposition au greffe communal et sur le site [www.chamoson.net](http://www.chamoson.net).

# comptes 2015

## APERÇU DU BILAN

	2014	2015
<b>Actif</b>	<b>31'018'966.20</b>	<b>30'294'495.04</b>
<b>Patrimoine financier</b>	<b>7'990'067.11</b>	<b>8'137'720.22</b>
Disponibilités	157'191.14	199'215.39
Avoirs	7'154'184.12	6'459'250.63
Placements	72'490.00	72'490.00
Actifs transitoires	606'201.85	1'406'764.20
<b>Patrimoine administratif</b>	<b>20'901'193.95</b>	<b>19'722'416.35</b>
Investissements propres	19'796'204.00	18'613'604.00
Prêts et participations permanentes	1'104'989.95	1'108'812.35
Subventions d'investissement	-	-
Autres dépenses activables	-	-
<b>Financements spéciaux</b>	<b>2'127'705.14</b>	<b>2'434'358.47</b>
Avances aux financements spéciaux	2'127'705.14	2'434'358.47
<b>Découvert</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Découvert du bilan	-	-
<b>Passif</b>	<b>31'018'966.20</b>	<b>30'294'495.04</b>
<b>Engagement</b>	<b>25'755'151.57</b>	<b>24'444'530.74</b>
Engagements courants	2'062'207.03	1'651'341.66
Dettes à court terme	787'116.74	123'628.33
Dettes à moyen et à long terme	19'756'332.00	19'503'782.00
Engagements envers des entités particulières	151'075.65	131'421.05
Provisions	555'000.00	555'000.00
Passifs transitoires	2'443'420.15	2'479'357.70
<b>Financements spéciaux</b>	<b>1'738'940.13</b>	<b>1'732'805.01</b>
Engagements envers les financements spéciaux	1'738'940.13	1'732'805.01
<b>Fortune</b>	<b>3'524'874.50</b>	<b>4'117'159.29</b>
Fortune nette	3'524'874.50	4'117'159.29

## APERÇU DU COMPTE ADMINISTRATIF

COMPTE DE FONCTIONNEMENT		COMPTE 2014	BUDGET 2015	COMPTE 2015
<b>Résultat avant amortissements comptables</b>				
Charges financières	- fr.	12'896'514.98	12'307'440.00	12'665'912.43
Revenus financiers	+ fr.	15'221'402.34	14'125'190.00	15'339'256.57
<b>Marge d'autofinancement (négative)</b>	= fr.	-	-	-
<b>Marge d'autofinancement</b>	= fr.	<b>2'324'887.36</b>	<b>1'817'750.00</b>	<b>2'673'344.14</b>
<b>Résultat après amortissements comptables</b>				
Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	2'324'887.36	1'817'750.00	2'673'344.14
Amortissements ordinaires	- fr.	2'226'759.34	2'129'440.00	2'081'059.35
Amortissements complémentaires	- fr.	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-	-
<b>Excédent de charges</b>	= fr.	-	<b>311'690.00</b>	-
<b>Excédent de revenus</b>	= fr.	<b>98'128.02</b>	-	<b>592'284.79</b>
<b>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</b>				
Dépenses	+ fr.	5'060'396.84	1'632'000.00	1'576'941.15
Recettes	- fr.	509'137.50	184'000.00	667'681.80
<b>Investissements nets</b>	= fr.	<b>4'551'259.34</b>	<b>1'448'000.00</b>	<b>909'259.35</b>
<b>Investissements nets (négatifs)</b>	= fr.	-	-	-
<b>FINANCEMENT</b>				
Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	2'324'887.36	1'817'750.00	2'673'344.14
Investissements nets	- fr.	4'551'259.34	1'448'000.00	909'259.35
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-	-
<b>Insuffisance de financement</b>	= fr.	<b>2'226'371.98</b>	-	-
<b>Excédent de financement</b>	= fr.	-	<b>369'750.00</b>	<b>1'764'084.79</b>



COMPTE DE FONCTIONNEMENT SELON LES TÂCHES

COMPTE 2015

BUDGET 2015

COMPTE 2014

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	987118,74	90226,05	1034800,00	93000,00	10161619,85	91840,86
Sécurité publique	788522,21	161811,65	785900,00	127550,00	839927,20	168093,00
Enseignement et formation	2760439,07	61911,90	2529400,00	59000,00	2835288,36	63894,75
Culture, loisirs et culte	1110360,09	170790,10	968950,00	48100,00	979089,22	60644,85
Santé	198022,83	-	192700,00	-	253153,20	-
Prévoyance sociale	2024897,30	821308,13	1900200,00	724900,00	1971415,31	784784,71
Trafic	1836218,06	192163,30	1877120,00	215800,00	1911194,53	259605,85
Protection et aménagement de l'environnement, y.c. eau, égouts, déchets	3076302,56	2535746,65	3129450,00	2591500,00	3082424,76	2567724,84
Economie publique, y.c. services industriels	822827,97	340926,90	857060,00	318840,00	725878,72	275723,97
Finances et impôts	1518565,49	10846517,66	1163300,00	9950500,00	1138000,63	11066943,74
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>15123274,32</b>	<b>15221402,34</b>	<b>14436880,00</b>	<b>14125190,00</b>	<b>14746971,78</b>	<b>15339256,57</b>

<b>Excédent de charges</b>	<b>981128,02</b>	-	-	<b>311690,00</b>	-	-
<b>Excédent de revenus</b>	-	-	-	-	<b>592284,79</b>	-

COMPTE DES INVESTISSEMENTS SELON LES TÂCHES

COMPTE 2015

BUDGET 2015

COMPTE 2014

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Administration générale	178366,10	-	-	-	-	32234,95
Sécurité publique	92210,10	30980,80	220000,00	-	73611,40	-12000,00
Enseignement et formation	368392,40	-	173000,00	-	247479,25	-
Culture, loisirs et culte	48968,25	-	35000,00	-	10449,15	-
Santé	-	-	-	-	-	-
Prévoyance sociale	37951,06	22704,50	21000,00	-	17719,00	-
Trafic	1784726,22	252000,00	655000,00	-	455721,65	152408,35
Protection et aménagement de l'environnement, y.c. eau, égouts, déchets	2194879,09	191878,30	496000,00	184000,00	691600,55	455488,05
Economie publique, y.c. services industriels	354903,62	11573,90	32000,00	-	80360,15	39550,45
Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>5060396,84</b>	<b>509137,50</b>	<b>1632000,00</b>	<b>184000,00</b>	<b>1576941,15</b>	<b>667681,80</b>

<b>Excédent de dépenses</b>	<b>4551259,34</b>	-	-	<b>1448000,00</b>	-	<b>909259,35</b>
<b>Excédent de recettes</b>	-	-	-	-	-	-

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SELON LES NATURES

COMPTE 2014		BUDGET 2015		COMPTE 2015	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges de personnel	2993648,00		3003900,00		3133237,80
Biens, services et marchandises	3610229,56		3436700,00		3490416,96
Intérêts passifs	510397,96		515000,00		457427,31
Amortissements	2226759,34		2129440,00		2081059,35
Parts à des contributions sans affectation	-		-		-
Dédommagements versés à des collectivités publiques	1039597,36		1055000,00		1150559,84
Subventions accordées	3742860,62		3445900,00		3656224,21
Subventions redistribuées	-		6000,00		23450,00
Attributions aux financements spéciaux	27658,59		193740,00		64093,42
Imputations internes	972122,89		651200,00		690502,89
Impôts	9602483,40				8775000,00
Patentes et concessions	185290,30				161000,00
Revenus des biens	333930,59				241000,00
Contributions	2137372,57				2647340,00
Parts à des recettes et contributions sans affectation	722409,95				775232,30
Restitutions de collectivités publiques	423472,38				320900,00
Subventions	232370,00				207150,00
Subventions à redistribuer	-				6000,00
Prélèvements sur les financements spéciaux	611950,26				340600,00
Imputations internes	972122,89				651200,00
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>15123274,32</b>	<b>15221402,34</b>	<b>14436880,00</b>	<b>14125190,00</b>	<b>14746971,78</b>

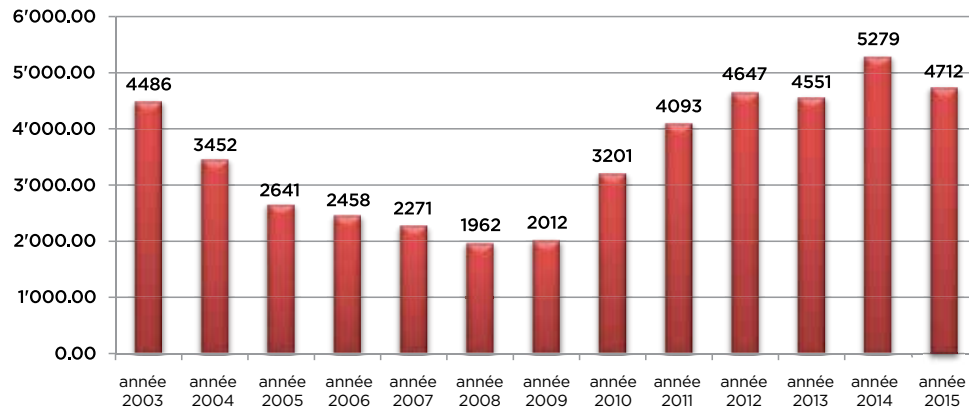
<b>Excédent de charges</b>	-		<b>311690,00</b>		-
<b>Excédent de revenus</b>	<b>981128,02</b>	-	-	<b>592284,79</b>	-

COMPTE DES INVESTISSEMENTS SELON LES NATURES

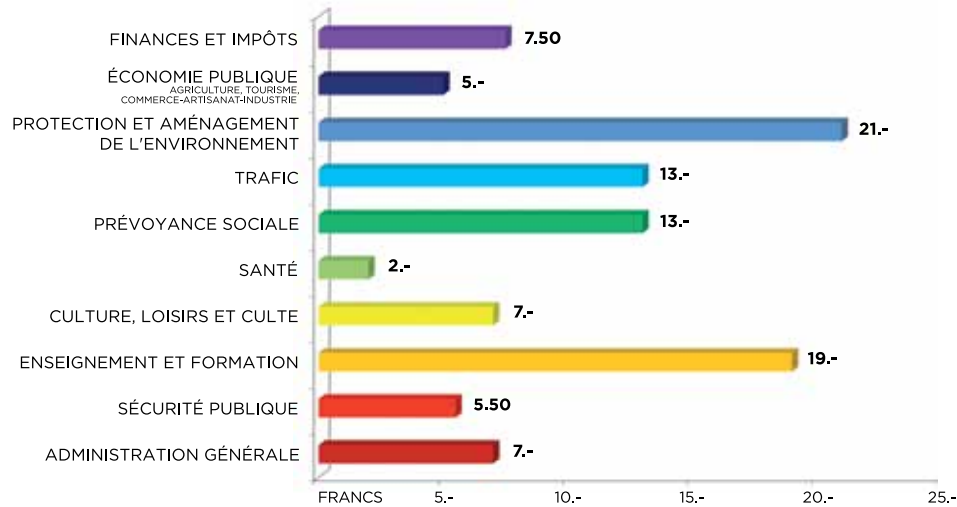
COMPTE 2014		BUDGET 2015		COMPTE 2015	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissements propres	4582831,58		1466000,00		1458585,15
Prêts et participations permanentes	-		-		-
Subventions accordées	477565,26		166000,00		118356,00
Subventions redistribuées	-		-		-
Autres dépenses activables	-		-		-
Report de recettes au bilan	-		-		-
Transferts au patrimoine financier	-		-		-
Contributions de tiers	158535,95		100000,00		353285,25
Remboursement de prêts et participations permanentes	-		-		-
Facturation à des tiers	-		84000,00		-
Remboursement de subventions acquises	-		-		-
Subventions acquises	350601,55		-		314396,55
Subventions à redistribuer	-		-		-
Report de dépenses au bilan	-		-		-
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>5060396,84</b>	<b>509137,50</b>	<b>1632000,00</b>	<b>184000,00</b>	<b>1576941,15</b>

<b>Excédent de dépenses</b>	<b>4551259,34</b>		<b>1448000,00</b>		<b>909259,35</b>
<b>Excédent de recettes</b>	-		-		-

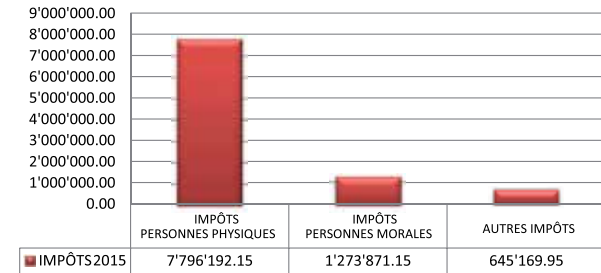
DETTE NETTE PAR HABITANT 2003-2015 - EN FRANCS



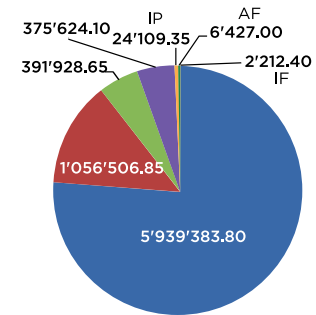
QUE FAISONS-NOUS AVEC 100 FRANCS ?



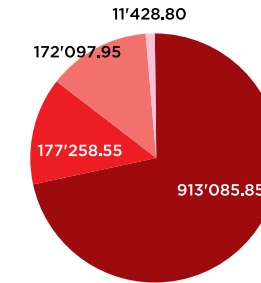
IMPÔTS 2015



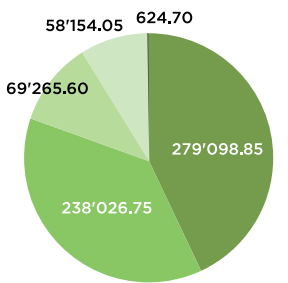
IMPÔTS PERSONNES PHYSIQUES



IMPÔTS PERSONNES MORALES



AUTRES IMPÔTS

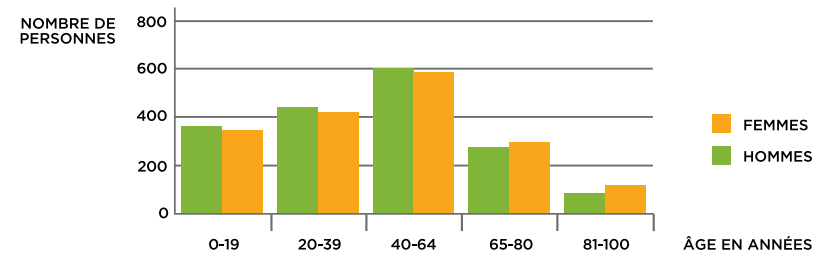


- Impôt revenu personnes physiques
- Impôt fortune personnes physiques
- Impôt à la source
- Impôt foncier personnes physiques
- Impôt personnel - IP
- Impôt forfaitaire - IF
- Amendes fiscales - AF

- Impôt bénéfique personnes morales
- Impôt capital personnes morales
- Impôt foncier personnes morales
- Bénéfice de liquidation

- Impôt sur les mutations
- Impôt sur les prestations en capital
- Impôt sur gains immobiliers
- Impôt sur donations et successions
- Gains de loterie

PYRAMIDE DES ÂGES





	ÉTAT AU 31.12.2014	ÉTAT AU 31.12.2015
<b>Actif</b>	<b>1'648'213.87</b>	<b>1'828'241.37</b>
<b>Patrimoine financier</b>	<b>1'302'813.87</b>	<b>1'328'241.37</b>
Disponibilités	-	-
Avoirs	155'176.96	155'112.35
Placements	1'147'636.91	1'148'029.02
Actifs transitoires	-	25'100.00
<b>Patrimoine administratif</b>	<b>345'400.00</b>	<b>500'000.00</b>
Investissements propres	345'400.00	500'000.00
Prêts et participations permanentes	-	-
Subventions d'investissement	-	-
Autres dépenses activables	-	-
<b>Financements spéciaux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Avances aux financements spéciaux	-	-
<b>Découvert</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Découvert du bilan	-	-
<b>Passif</b>	<b>1'648'213.87</b>	<b>1'828'241.37</b>
<b>Engagement</b>	<b>882'646.40</b>	<b>1'006'207.52</b>
Engagements courants	867'446.40	954'578.97
Dettes à court terme	15'200.00	50'200.00
Dettes à moyen et à long terme	-	-
Engagements envers des entités particulières	-	-
Provisions	-	-
Passifs transitoires	-	1'428.55
<b>Financements spéciaux</b>	<b>102'635.91</b>	<b>103'028.02</b>
Engagements envers les financements spéciaux	102'635.91	103'028.02
<b>Fortune</b>	<b>662'931.56</b>	<b>719'005.83</b>
Fortune nette	662'931.56	719'005.83

COMPTES DE FONCTIONNEMENT	Compte 2014		Budget 2015		Compte 2015	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>CHARGES</b>	<b>142'260.49</b>		<b>136'300.00</b>		<b>146'022.98</b>	
Charges de personnel	5'912.50		8'000.00		6'325.00	
Biens, services et marchandises	56'334.24		65'500.00		59'403.62	
Intérêts passifs	18'662.40		21'000.00		18'499.45	
Amortissements	59'039.80		40'000.00		59'602.80	
Dédommagements à des collectivités publiques	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
Subventions accordées	800.00		800.00		800.00	
Attributions aux financements spéciaux	511.55				392.11	
<b>REVENUS</b>		<b>202'332.00</b>		<b>200'500.00</b>		<b>202'097.25</b>
Revenus des biens		102'362.00		100'500.00		100'097.25
Contributions		99'970.00		100'000.00		102'000.00
Subventions acquises						
<b>Total</b>	<b>142'260.49</b>	<b>202'332.00</b>	<b>136'300.00</b>	<b>200'500.00</b>	<b>146'022.98</b>	<b>202'097.25</b>
<b>Excédent de revenus / de charges</b>	<b>60'071.51</b>		<b>64'200.00</b>		<b>56'074.27</b>	

COMPTES DES INVESTISSEMENTS	Compte 2014		Budget 2015		Compte 2015	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>DÉPENSES</b>	<b>55'039.80</b>		<b>125'000.00</b>		<b>340'402.80</b>	
Investissements propres	55'039.80		125'000.00		340'402.80	
<b>RECETTES</b>		<b>0.00</b>		<b>125'000.00</b>		<b>126'200.00</b>
Subventions acquises				125'000.00		126'200.00
<b>Total</b>	<b>55'039.80</b>	<b>0.00</b>	<b>125'000.00</b>	<b>125'000.00</b>	<b>340'402.80</b>	<b>126'200.00</b>
<b>Excédent de revenus / de charges</b>		<b>-55'039.80</b>		<b>0.00</b>		<b>-214'202.80</b>

FINANCEMENT	Compte 2014		Budget 2015		Compte 2015	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges/recettes	142'260.49	202'332.00	136'300.00	200'500.00	146'022.98	202'097.25
- amortissements	59'039.80	0.00	40'000.00	0.00	59'602.80	0.00
Total net	83'220.69	202'332.00	96'300.00	200'500.00	86'420.18	202'097.25
<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>119'111.31</b>		<b>104'200.00</b>		<b>115'677.07</b>	
Investissements nets	55'039.80		0.00		214'202.80	
<b>Excédent de recettes/dépenses du compte financier</b>	<b>64'071.51</b>		<b>104'200.00</b>		<b>-98'525.73</b>	
+ Report au bilan des investissements nets	55'039.80		0.00		214'202.80	
- Amortissements comptables	59'039.80		40'000.00		59'602.80	
<b>Bénéfices / pertes comptables</b>	<b>60'071.51</b>		<b>64'200.00</b>		<b>56'074.27</b>	



# le conseil communal

et ses dicastères



**M. Claude Crittin**  
président  
*administration et finances*  
*information*  
*aménagement du territoire*  
claude.crittin@chamoson.net  
079 449 43 30



**Mme Sandrine Sauthier**  
conseillère communale  
*social | enseignement et formation*  
sandrine.sauthier@chamoson.net  
078 825 61 31



**M. Mike Favre**  
conseiller communal  
*sécurité | tourisme, culture*  
*et agriculture | parcs et jardins*  
mike.favre@chamoson.net  
079 257 70 53



**M. Christophe Bessero**  
vice-président  
*travaux publics*  
*bâtiments | cimetières*  
*infrastructures souterraines*  
christophe.bessero@chamoson.net  
078 605 70 00



**M. dominique Roy**  
conseiller communal  
*traitement des déchets | salubrité*  
*constructions | naturalisations*  
dominique.roy@chamoson.net  
079 683 56 27

# nos rues

se font un nom

Le 1<sup>er</sup> juin 2015, nous vous avons transmis un questionnaire concernant votre(vos) bâtiment(s). Ce document était nécessaire pour la mise à jour du registre des bâtiments et logements de la commune ainsi que pour la classification des résidences primaires et secondaires. A ce jour, 80% des propriétaires ont répondu à cette enquête et nous les en remercions. En parallèle, le plan des rues a été adapté en fonction de l'évolution des constructions. La commission cantonale de nomenclature et le Conseil communal ont validé le nouveau plan en août 2015.

En collaboration avec le canton et le bureau GEO2RIVES SA, la commune a ensuite procédé au relevé des coordonnées GPS de chaque entrée de bâtiment sur l'ensemble du territoire communal. Ces travaux, qui constituent une première étape, ont été réalisés durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

## Des adresses précises pour des secours plus efficaces

La deuxième étape consiste à mettre à jour et à éventuellement corriger les adresses officielles. Utiles à La Poste Suisse pour lui permettre de livrer le courrier en temps et en heure, ces adresses revêtent une importance capitale pour les services de secours (pompiers, ambulance, etc.), puisqu'elles leur assurent de trouver rapidement le lieu de leur intervention urgente.

**D'ici le printemps 2017, les personnes concernées par une modification de leur adresse officielle seront informées par courrier et devront communiquer leur nouvelle adresse à leurs proches ainsi qu'à toutes leurs relations d'affaires (banques, assurances, électricité, etc.).**

Aux entreprises et commerces qui, durant cette période, devraient éditer de nouvelles cartes de visite ou du nouveau papier à entête, nous conseillons de prendre contact avec l'administration communale qui vous renseignera sur une éventuelle modification d'adresse.

**Merci d'avance pour votre compréhension!**



# nouvelle école

pour la rentrée 2019

Le Conseil communal a arrêté sa feuille de route. Concours et choix du projet en 2017, début des travaux en 2018, inauguration à la rentrée scolaire 2019.

Le nouveau centre scolaire de Chamoson devra voir le jour à proximité de l'actuelle salle polyvalente. Le choix de cette variante par le Conseil communal, plutôt que celle d'une nouvelle école au centre du village, a été motivé par plusieurs critères. Tout d'abord, en termes d'urbanisme et d'intégration du futur bâtiment dans son environnement, la solution préconisée est plus pratique à mettre en œuvre, répond à beaucoup moins de contraintes et a un plus grand potentiel d'évolution. Cela d'autant plus que la distance qui sépare le cœur du village de la salle polyvalente est raisonnable. Enfin, l'aspect économique et les finances publiques ont évidemment pesé dans la balance.

En déplaçant le centre scolaire près de la salle de gymnastique actuelle, nous éviterons d'avoir à reconstruire une nouvelle salle de sport adjacente à une école au milieu du village.

## Une vingtaine de classes pour un projet évolutif

Le cahier des charges est en phase finale de validation. Dans le cadre d'un concours, les différents projets seront soumis à un jury présidé par l'architecte cantonal. Le résultat sera présenté à la population en fin d'année. Finalement l'assemblée primaire devra valider la démarche lors du vote sur le budget de construction.

Une certitude toutefois, le projet retenu sera évolutif. Aujourd'hui, entre Chamoson et St-Pierre-de-Clages, un peu plus de 300 élèves sont scolarisés. Nous connaissons un important développement démographique et la nouvelle infrastructure devra tenir compte de nos besoins futurs. Quelque vingt classes et une UAPE sont prévues dans le bâtiment, dont les possibilités d'extension font partie intégrante du cahier des charges. La construction d'une nouvelle nurserie et d'une crèche est prévue dans une seconde étape. Nous voulons privilégier un projet qui nous laisse de la souplesse et une marge de manœuvre quant aux travaux d'agrandissement à réaliser.



## La réaffectation de l'école actuelle à l'étude

Le sort du présent établissement, construit en 1890 et rénové en 1956, n'est pas encore scellé. Sa future affectation dépendra d'une réflexion plus large en cours actuellement au sein d'une commission composée d'élus et de citoyens. L'objectif est de renforcer l'activité sociale et économique du site.

Les espaces libérés sont autant de lieux de vie

à aménager. Chamoson a la chance de connaître

une vie associative particulièrement riche. Les salles de classes pourraient certainement ainsi servir à plusieurs sociétés, tout comme elles devraient être un espace de rencontre intergénérationnelle. Le concept de réaménagement et de dynamisation du centre du village et du site de l'école de St-Pierre-de-Clages sera également présenté aux citoyens en fin d'année.

## Illiarey

propre en ordre

Depuis quelques années, le secteur d'Illiarey connaissait de sérieux problèmes de capacité générant des débordements fréquents d'eaux usées, sur des pelouses et dans des jardins privés notamment. En 2015, une première étude initiée par le Service technique, conduisant au changement de la conduite principale, aboutissait à la suppression de ces désagréments peu ragoûtants et récurrents.

Ces travaux nécessitant un investissement considérable, il a été décidé de modifier la

configuration générale des canalisations de ce quartier et de profiter de cette intervention pour mettre une grande partie de ce secteur en séparatif. «En effet, grâce aux travaux réalisés sur la rue de Fosseau, les eaux en provenance d'Illiarey peuvent être conduites séparément et amenées jusqu'à l'extérieur de la zone à bâtir par une nouvelle conduite d'eau clair», commente Christophe Bessero, responsable des Travaux publics.

## le compteur d'eau

fait un tabac

Le nouveau règlement sur l'eau potable, homologué par le Conseil d'Etat en janvier 2015, donnait la possibilité aux citoyens de faire installer des compteurs d'eau de manière volontaire. La commune pensait livrer 150 compteurs, or, à ce jour c'est près de 350 pièces qui ont été fournies. Nous remercions et félicitons vivement les citoyens pour leur sensibilité à l'utilisation respectueuse de l'eau potable.

Notre stock de compteurs a été renouvelé. Vous êtes intéressé? Contactez votre Service technique au 027 305 10 42.



nouveau règlement et nouveau compteur d'eau

## sécurité des piétons

accrue au centre du village

Avec le nouvel aménagement de la rue de Fosseau, qui permet de contourner le village, ce sont des perspectives de mobilité inédites qui s'ouvrent dans le centre. «Puisque les différents axes sont déviés sur cette artère, l'occasion était belle de repenser les circulations dans le cœur du village», explique le municipal Mike Favre.

Cette déviation, en amenant une réduction sensible du nombre de véhicules qui transitent par le centre, va notamment permettre de recréer une circulation piétonne. «Nous allons en quelque sorte rendre le centre du village aux piétons et en faire un lieu de rencontre attractif pour toutes les générations. Surtout, et c'est le plus important, nous allons introduire

une série de mesures concrètes destinées à assurer la sécurité des piétons. Je pense en particulier aux enfants, qui sont évidemment les usagers les plus vulnérables.»

### Accès aux commerces garanti

Le projet prévoit ainsi une circulation en sens unique dans la zone rue Centrale - rue Saint-André. Les voies seront en outre équipées d'obstacles, afin de limiter l'allure des véhicules empruntant le secteur. Ces aménagements devraient être effectifs dans le courant de l'été. A noter encore que l'accès à tous les commerces demeure garanti. «C'est aussi un important motif de satisfaction: il fallait absolument trouver une solution qui évite de les léser», se réjouit Mike Favre.





# la traversée du village

à bout touchant

Commencés en 2006, les travaux de la route RC71, qui traverse le village de Chamoson suivant l'axe Fully-Ardon, arrivent à leur terme. A la fin de cet été, le dernier secteur de cet important chantier sera bouclé.

Les travaux de réfection de la route de Fosseau se sont achevés fin 2015, en coordination avec l'Etat du Valais. Ceux du carrefour du cimetière et du dernier tronçon routier (église-cimetière) ont alors pu commencer en début de cette année. Ici aussi, tout a été remis à neuf: eau potable, eaux usées et de surface, irrigation, SEIC-Teledis, Swisscom. A noter qu'une conduite de gaz naturel a été intégrée aux infrastructures souterraines, afin d'anticiper une future connexion au réseau régional en cours de réalisation.

Profitant des travaux d'aménagement du carrefour, une solution de mise en séparatif a été trouvée pour rediriger les eaux non-polluées au canal par une conduite reliant le cimetière

au Foyer Pierre-Olivier. «Cette hiérarchisation du réseau de conduites permettra de soulager immédiatement notre STEP, qui souffre de la présence de trop fortes quantités d'eaux claires parasites», souligne le vice-président Christophe Bessero.

### Confort, sécurité, beauté

Les nouveaux aménagements routiers amélioreront la sécurité du secteur avec la mise en place de plusieurs passages piétons éclairés, dont notamment un avec îlot à la hauteur du home. Le confort des utilisateurs sera également garanti par la pose de deux nouveaux abrisbus et par celle d'un revêtement routier phono-absorbant, limitant les nuisances générées par le trafic.

Cerise sur le gâteau, les places arborées accueilleront des bancs publics, une fontaine ainsi qu'une sculpture signée par le regretté Angel Duarte, lauréat du Prix culturel de l'Etat du Valais en 2006.



Le dernier tronçon, avec notamment le carrefour du cimetière, sera terminé cet été.



pose des conduites eau potable, gaz, électricité, égoût, juin 2015



raccordement des conduites, carrefour du cimetière, octobre 2015



réglage de la planie, carrefour du cimetière, novembre 2015



# traitement

des déchets

## déchetterie intercommunale de Ravanay

### horaires d'ouverture

#### été > du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

mardi	toute la journée	7h30-12h et 13h- 17h30
mercredi	après-midi	13h-17h30
jeudi	après-midi	13h-17h30
vendredi	après-midi	13h-17h30
samedi	toute la journée	7h30-12h et 13h-17h30

#### hiver > du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

mardi	toute la journée	8h-12h et 13h-17h
mercredi	après-midi	13h-17h
jeudi	après-midi	13h-17h
vendredi	après-midi	13h-17h
samedi	toute la journée	8h-12h et 13h-17h

compost mis gratuitement à disposition 027 306 42 29

## eco•point

**ECOPOINT**  
Fosses

Chaque déchet sa couleur

ORIGINES MÉNAGÈRES  
ORIGINES MÉNAGÈRES  
PAPIER  
CARTON PLIÉ  
VERRE  
VERRE  
FER BLANC  
ALUMINIUM

Emplacement réservé aux déchets autorisés et signalés par ces pictogrammes.  
Tout autre matériau doit être déposé à la déchetterie intercommunale de Ravanay.  
Horaires sous <http://www.chamoson.ch/> menu "Administration"  
Les contrevenants seront poursuivis.

L'administration communale  
Commission salubrité publique  
Chamoson

# cet été,

voyagez aussi en lisant!

Les bienfaits de la lecture ne sont plus à démontrer. Lire forge l'imagination, permet de se détendre, de s'évader, de se cultiver. La période estivale est particulièrement propice à dévorer un bon livre, que l'on soit confortablement installé chez soi ou sur un transat en bord de mer.

### Des livres pour tous

Pour ne pas passer vos vacances les mains vides, la bibliothèque (et ludothèque!) de Chamoson met gratuitement à votre disposition 10'000 ouvrages. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges, des romans aux bandes dessinées, en passant par les dernières

nouveautés et best sellers, thrillers, fictions ou autres documentaires et ouvrages d'éveil à la lecture.

L'intégralité du catalogue peut être consulté sur <http://chamoson.bibliovs.ch/>.

La bibliothèque, située rue St-André 14, est ouverte les mercredis de 15h à 19h, ainsi que les samedis de 9h à 11h30. Durant les mois de juillet et août, uniquement les mercredis de 18h à 21h.

A noter encore que la bibliothèque sera présente à la Fête du Livre de St-Pierre-de-Clages le dernier week-end d'août.



# statistiques

le meilleur du web

Quelles sont les pages de notre site web **www.chamoson.net** qui vous ont été les plus utiles au cours des douze derniers mois? Toujours désireux de mieux comprendre vos attentes, et d'y répondre le plus efficacement possible, nous nous sommes posés cette question.

Grâce à l'outil statistique associé à notre site, nous avons la réponse. Sur un total de près de 25'000 pages vues au cours des 12 derniers mois, les 10 pages les plus visitées ont été:

page		nombre visites*
cadastre informatisé	7,38%	7927
bulletin officiel	6,85%	7359
bulletin officiel - constructions	5,52%	5930
services communaux	4,17%	4477
guichet virtuel	2,96%	3175
services communaux - bureau communal	2,73%	2926
espace citoyen	2,70%	2895
déchetterie intercommunale	2,65%	2850
éducation -écoles	2,40%	2576

Quant aux cinq pages sur lesquelles les internautes passent le plus de temps, ce sont:

page	nombre minutes*
règlements	4:16
déchetterie	3:42
cadastre informatisé	3:35
nursérie-crèche UAPE <i>Le petit monde</i>	3:14
éducation - écoles	2:33

\*pages vues

# méritants

annoncez-vous!

La commune de Chamoson attribue chaque année différentes distinctions et mérites afin de récompenser ou d'encourager toute personne ou groupement qui s'est distingué dans le domaine du sport, de l'art, de la culture, ou autre.

Si les distinctions sont attribuées à des personnes ou des sociétés qui se sont particulièrement illustrées sur le plan cantonal, national ou international dans le cadre de leur activité sportive ou culturelle, les mérites couronnent de leur côté l'engagement ou l'exemplarité d'une personne ou une société.

La distinction peut être attribuée plusieurs fois à la même personne/société, tandis que le mérite ne peut l'être qu'une seule fois.

**Les propositions doivent être adressées à la commune d'ici le 15 novembre de l'année civile concernée.** Un formulaire est à votre disposition au secrétariat (ou sur le site [www.chamoson.net](http://www.chamoson.net)) si vous souhaitez déposer votre candidature ou celle de quelqu'un que vous connaissez.

La commission concernée examine les demandes et propose son choix au Conseil communal, qui décide en dernière instance des attributions.





photos couvertures: [www.lambassade.ch](http://www.lambassade.ch)



  
chamoson  
TERRÉ DE CULTURE

une publication de la commune de Chamoson  
© Chamoson - mai 2016 - imprimé sur papier recyclé